

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le neuf novembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson, sous la présidence de Vincent SAMSON, maire.

Étaient présents : Michel BLOT, Chantal BUIN, Didier DANGEUL, Stéphane GAUDIN, José HEINTJE, Richard MASSON et Arnaud PAUMIER.

Absents excusés : Luis POUPON, Sébastien RIBOT, Vanessa RIBOT.

Secrétaire de séance : Didier DANGEUL.

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il soumet le compte-rendu de la séance du 12 octobre 2016 à l'approbation des membres du conseil municipal : approbation du compte-rendu à l'unanimité des présents.

Budget principal 2016 : décision modificative n° 3

Il est nécessaire de modifier le budget principal pour des ajustements de fin d'année, l'approvisionnement des comptes 2051 et 10251 en dépense et recette d'investissement suite à la cession de la maison du 18, rue des Rosiers et l'approvisionnement du compte 21571 pour l'achat du broyeur d'accotement.

En dépenses de fonctionnement

60621 Combustibles.....	- 250
60633 Fournitures de voirie.....	+ 500
61521 Entretien terrain.....	+ 250
6156 Maintenance.....	+ 2000
6228 Divers.....	+ 350
6231 Annonces et insertions.....	- 1250
6232 Fêtes et cérémonies.....	- 250
6262 Frais de télécommunications.....	+ 150
64168 Autre emploi d'insertion.....	- 500
65548 Autres contributions.....	- 1000

En recettes d'investissement

10251 Dons et legs.....	+ 30000
-------------------------	---------

En dépenses d'investissement

2051 Concessions et droits similaires.....	+ 2800
2132 Immeubles de rapport.....	+ 30000
21571 Matériel roulant.....	+ 9950
2183 Matériel de bureau et informatique.....	- 3750
2312 Agencement et aménagement terrains.....	- 9000

Cadastre : modification de nom de lieu-dit

Afin de régler le problème de doublement de noms de lieux-dits, les élus proposent de modifier le nom le « Verger », situé chemin de Champierre, qui fait doublon avec l'autre « Verger », situé route de Montreuil-le-Henri.

Après en avoir délibéré, les élus approuvent à l'unanimité, le remplacement du nom de lieu-dit le « Verger » par le « Petit-Verger » pour les deux propriétés situées chemin de Champierre, cadastrées section A n° 447 au nom de David et n° 450 au nom de Desseigne.

L'appellation « Petit-Verger » était celle qui était utilisée autrefois. Elle apparaît sur les documents anciens.

Au sujet des doublons de lieux-dits, la Poste propose un recensement, moyennant finance. Il ne s'agit pas en réalité de doublons (le seul doublon encore existant dans la commune concerne La Pointe) mais de lieux-dits qui regroupent plusieurs foyers. L'attribution d'un numéro à chaque maison pourrait régler le problème.

La municipalité procédera elle-même au recensement des lieux-dits.

Logements communaux : attribution du 14, rue des Lilas

Gaëtan Pierquin et Céline Milet se sont portés candidats pour la location du logement vacant situé 14, rue des Lilas (ancienne poste).

Après en avoir délibéré, les élus approuvent l'attribution de ce logement communal à Gaëtan Pierquin et Céline Milet.

La location démarrera au 1^{er} décembre 2016. Le loyer d'un montant mensuel de 464,46 € sera versé à mois échu. Une caution égale à un mois de loyer sera demandée aux locataires à leur arrivée dans le logement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document se rapportant à cette location.

Aménagement du bourg : maîtrise d'œuvre

Les documents relatifs à l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du bourg seront déposés sur le site internet de Médialex pour une parution de l'avis dans les journaux locaux Ouest-France et le Maine libre, le 21 novembre 2016.

Cet appel d'offres se déroulera en deux phases. La première, qui s'achèvera le 5 décembre 2016 permettra de retenir trois candidats au maximum.

Ces candidats recevront par courrier leur notification et les documents qui leur permettront de répondre au marché d'ici à février 2017.

Des demandes de financement pour ces travaux sont en cours auprès de plusieurs organismes financiers sachant que ces propositions ne pourront être qu'à titre indicatif, le taux des intérêts étant très fluctuant. Les propositions seront revues au moment opportun.

Investissement : identification des projets 2017

Comme chaque année la sous-préfète de Mamers demande à chaque commune du secteur de l'informer des grands projets d'investissement définis pour l'année suivante.

En ce qui concerne la commune de Tresson, un seul projet est identifié pour l'année 2017, celui de l'aménagement du bourg. Projet qui se poursuivra probablement en 2018.

Restaurant du Cheval-blanc : information sur la reprise

Par décision du tribunal de commerce du Mans, le 18 octobre dernier, une procédure de liquidation de l'activité de restauration a été ouverte et un mandataire judiciaire a été nommé.

Une période de trois mois est accordée pour laisser le temps à un repreneur de manifester.

Quelques jours avant cette décision de justice, le restaurateur Maxime Guillemard avait écrit au conseil municipal pour faire part de ses difficultés. La commune étant propriétaire des murs, il demandait à pouvoir effectuer quelques travaux pour améliorer l'accueil des clients. Les élus avaient donné leur accord.

Le restaurateur demandait également à pouvoir ne plus louer le logement au-dessus de la salle de restaurant pour réduire le montant de son loyer. Les élus n'avaient pas pu donner une suite favorable à cette requête, le logement étant lié au restaurant par le bail commercial.

Cimetière : aménagement de l'espace cinéraire

L'espace cinéraire aménagé dans le cimetière communal pour le dépôt d'urnes est totalement occupé. Pour créer de nouveaux emplacements à proximité des premiers, il faut aménager des paliers car le terrain est en pente. Les élus envisagent de construire des murets.

Les emplacements seraient concédés vierges et aménagés par les familles tout comme cela se fait pour les concessions traditionnelles.

Questions diverses

Vœux du maire : date

La soirée des vœux du maire est fixée au vendredi 6 janvier à 19 heures, à la salle Vauguélange.

Vitrine place de la mairie : retrait

Après concertation, les élus souhaitent déposer la vitrine posée sur le parterre de la place de la mairie. Cet affichage est mal placé, très irrégulièrement utilisé et d'aspect trop urbain au cœur du village.

Renseignement sera pris auprès de la communauté de communes du Pays bilurien, propriétaire de ce mobilier urbain, afin de connaître les modalités de dépose.

Arbres de naissance : plantation

Les familles des 17 enfants nés depuis début 2014 sont invitées à la plantation d'arbre samedi 26 novembre 2016 à 11 heures, le long de la nouvelle allée tracée derrière la mairie et le centre de secours.

Piégeage des frelons asiatiques : conseils du FGDEON

Le FGDEON, groupement de défense contre les organismes nuisibles, a apporté certaines préconisations pour la destruction du frelon asiatique. Il est proposé une journée citoyenne sur ce thème en collaboration avec le FGDEON.

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 14 décembre 2016, à 20h30.

Ont signé, les membres présents

M. BLOT, C. BUIN, D. DANGEUL, S. GAUDIN,

J. HEINTJE, R. MASSON, A. PAUMIER, V. SAMSON.